

HOUNIE Jean-François

De: Angel <A.MURCIA@auditadour.fr>
Envoyé: mercredi 24 septembre 2025 12:08
À: Enquete publique PLUI
Objet: TR: PLUI CCLO
Pièces jointes: COURRIER COMMISSAIRE ENQUETEUR.pdf



Angel MURCIA Expert-Comptable - Diplômé Commissariat aux Comptes



✉ : Centre d'affaires Lapeyrère - 16, rue Lapeyrère - 64300 Orthez
✉ : 26b Avenue Charles Moureu 64150 Mourenx
💻 : a.murcia@auditadour.fr
☎ : 05.59.21.73.80 (Mourenx)
☎ : 05.59.69.09.47 (Orthez)
📠 : 05.59.69.29.01
www.auditadourbearn.fr

De : Angel
Envoyé : mercredi 24 septembre 2025 10:38
À : 'enquete-publique-plui@cc.lacqorthes.fr' <enquete-publique-plui@cc.lacqorthes.fr>
Objet : PLUI CCLO

Bonjour,

Je vous prie de trouver en pièce jointe un courrier à destination du Commissaire Enquêteur.

Cordialement

Angel MURCIA Expert-Comptable - Diplômé Commissariat aux Comptes



✉ : Centre d'affaires Lapeyrère - 16, rue Lapeyrère - 64300 Orthez
✉ : 26b Avenue Charles Moureu 64150 Mourenx
💻 : a.murcia@auditadour.fr
☎ : 05.59.21.73.80 (Mourenx)
☎ : 05.59.69.09.47 (Orthez)
📠 : 05.59.69.29.01
www.auditadourbearn.fr



AUDIT ADOUR BÉARN

Société d'expertise comptable

CONSEILS - GESTION - AUDIT - GRH

société d'expertise comptable

16 Rue Lapeyrère – BP 80405 – 64300 Orthez Tél. 05 59 69 09 47 Fax 05 59 69 29 01

Société à Responsabilité Limitée au capital de 305 000 € - Inscrite au tableau de l'ordre de la région de Bordeaux

Siret : 798 613 139 00012 - R.C.S. PAU B 798 613 139 - Code NAF : 6920Z

Monsieur Le Commissaire Enquêteur

Objet : Projet PLUI CCLO

Orthez, le 24 septembre 2025

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Etant acteurs de l'activité économique locale, nous sommes alertés par certains de nos clients qui s'inquiètent du devenir de la destination de leurs locaux implantés sur la commune d'Orthez en Zone **2 AUP** et **UY** et qui basculeraient dans le futur en Zone **UY2**.

Suite à la publication du nouveau plan local d'urbanisme, en concernant particulièrement la **zone UY2**, ils estiment que leur activité serait pénalisée par la limitation des destinations ou sous-destinations autorisées.

En fin d'année 2023, une modification du PLU actuel avait été obtenue pour permettre le changement de destination des bâtiments existants dans la zone 2 AUP.

Afin de maintenir notre activité économique dans la commune (qui en a bien besoin), ou du moins limiter l'impact des orientations prévues, et également poursuivre les investissements envisagés, il nous semble essentiel que les dispositions relatives au changement de destination soient abrogées. Dans cette optique, et afin de ne pas freiner leur développement et contribuer à faire renaître quelques sites abandonnés, il nous semble qu'il serait judicieux :

- que le changement de destination des bâtiments existants soit autorisé,
- que le nouveau règlement ne limite pas les destinations et sous-destinations des activités possibles sur la zone UY2

Comptant sur votre bienveillance dans l'instruction des dossiers en cours,

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre requête et vous prions d'agréer nos sincères salutations.

Pour la SAS AUDIT ADOUR BEARN

Angel Murcia

AUDIT ADOUR BÉARN

Société d'expertise comptable

16, rue Lapeyrère - BP 80405

64300 ORTHEZ

Tél. 05 59 69 09 47 Fax 05 59 69 29 01

SARL au capital de 305 000 €

Siret : 798 613 139 00012 - Code NAF 6920 Z